

" Nos ancêtres les Amérindiens". La valorisation du patrimoine précolombien dans les Antilles Françaises

Benoît Bérard

▶ To cite this version:

Benoît Bérard. " Nos ancêtres les Amérindiens ". La valorisation du patrimoine précolombien dans les Antilles Françaises. Havard G. et M. Augeron. Un continent en partage. Cinq siècles de rencontres entre Amérindiens et Français, Les Indes Savantes-Rivages des Xantons, pp.625-630, 2013, 978-2-84654-356-9. hal-00968430

HAL Id: hal-00968430 https://hal.univ-antilles.fr/hal-00968430v1

Submitted on 1 Apr 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

BERARD B. (2013). Nos ancêtres les Amérindiens: la valorisation du patrimoine précolombien dans les Antilles Françaises. *In* Mickaël Augeron et Gilles Havard (Dir), *Un continent en partage. Cinq siècles de rencontres entre Amérindiens et Français*, Paris, Rivages du Xantons, Collection: Mondes Atlantiques, 2013. pp. 625-630.

« Nos ancêtres les Amérindiens ». La valorisation du patrimoine précolombien dans les Antilles Françaises

par Benoît Bérard

Les Antilles, lieu du premier contact entre Européens et Amérindiens, sont aujourd'hui un des centres majeurs du tourisme mondial. Il s'agit avant tout d'un tourisme balnéaire et de croisière. Cependant, la forte concurrence au niveau planétaire, et au sein même de l'archipel, a incité certaines îles à expérimenter d'autres formes de tourisme, en particulier le tourisme culturel. Ce mouvement est particulièrement marqué dans les Grandes Antilles qui bénéficient d'un impressionnant héritage colonial et d'un patrimoine amérindien monumental¹, que l'on s'efforce de valoriser. Les Antilles françaises (Martinique et Guadeloupe) tentent, elles aussi, de suivre ce mouvement, d'autant que la situation économique du tourisme – sur le plan de la fréquentation notamment – y est extrêmement préoccupante depuis les années 1990. Leur patrimoine amérindien, certes moins spectaculaire que celui présent dans les Grandes Antilles, y a toutefois fait l'objet depuis les années 1930 d'une exploitation poussée, exceptionnelle même à l'échelle de l'archipel. La valorisation de cet héritage s'est effectuée en parallèle avec le développement de la recherche scientifique. Cette volonté de se présenter à autrui sous les traits d'un ancêtre aujourd'hui invisible ou quasi-invisible - l'Amérindien -, non seulement dans le paysage mais aussi dans les caractéristiques de la population, ne peut que surprendre. Faut-il voir dans la précocité de ce phénomène une conséquence lointaine des liens privilégiés qu'entretenaient Français et Amérindiens durant la période de contact ? Rien n'est moins sûr. La mise en valeur du patrimoine amérindien dans les Antilles françaises est plutôt à mettre en relation, comme on va le voir, avec l'évolution de la place occupée par ce pan de l'histoire dans le discours identitaire antillais.

¹ On peut citer pour le patrimoine colonial la vieille ville de La Havane ainsi que le centre historique de Santo Domingo tous deux classés au patrimoine mondial de l'Unesco. Pour ce qui est du patrimoine amérindien différentes grottes ornées sont exploitées touristiquement en République Dominicaine de même que les centres cérémoniels de Tibes et Caguana à Porto Rico.

En 1935, la Martinique et la Guadeloupe fêtent le tricentenaire de leur rattachement à la France. Une grande importance est alors accordée à cet événement, tant localement qu'au plan national. Cette célébration est entre autres marquée par la venue aux Antilles d'une importante délégation comprenant membres du gouvernement, parlementaires, membres de l'institut et de l'académie des sciences ainsi que des journalistes². Un grand nombre de manifestations culturelles sont organisées à l'attention de ces visiteurs. L'une d'entre elles est une exposition présentant les résultats des premières fouilles archéologiques précolombiennes conduites en Martinique par le père Jean-Baptiste Delawarde. Cette exposition est marquée au sceau d'une certaine ambiguïté en regard du discours identitaire diffusé. Les cérémonies du tricentenaire apparaissent en effet comme un moment important de la revendication assimilationniste des populations des Antilles françaises³. Cette revendication est non seulement légitimée par le prix du sang payé par les Martiniquais et les Guadeloupéens lors du premier conflit mondial, mais aussi par la démonstration que les Antilles peuvent participer « à la vie de la France à la fois par l'esprit du commerce et par le commerce de l'esprit »⁴. Issues de ce « commerce de l'esprit », ces manifestations constituent la première expression, depuis le XVIIe siècle, face aux représentants de la métropole, de l'existence d'une culture et d'un patrimoine particuliers, distincts du patrimoine national.

La valorisation du patrimoine amérindien dans les Antilles françaises connaît un deuxième moment important dans les années 1960-1970. Cette période marque les véritables débuts de l'archéologie précolombienne. Elle est en particulier marquée par la tenue à Fort-de-France, en 1961, du premier Congrès d'Étude des Civilisations Précolombiennes des Petites Antilles, ancêtre de l'Association Internationale d'Archéologie de la Caraïbe. En Guadeloupe, il faut également souligner l'ouverture, en 1970, du Parc des roches gravées de Trois-Rivières, à l'initiative de la Société d'Histoire de la Guadeloupe. En parallèle, en 1971, est inauguré en Martinique le Musée d'Archéologie, Préhistoire, Histoire, Histoire de l'Art et des Traditions Populaires⁵. Ainsi, alors que parmi les populations des Antilles françaises, déçues par la départementalisation, grandit – comme dans les îles voisines – la revendication indépendantiste, alors qu'à la suite d'Aimé Césaire et du mouvement de la négritude⁶, elles se tournent vers leurs racines africaines trop longtemps ignorées, les principaux projets patrimoniaux développés concernent leur héritage amérindien.

La dernière étape du processus de valorisation s'est mise en place doucement dans les années 1990, pour connaître une expansion exceptionnelle lors des dix dernières années. On a assisté alors à un nouvel élan de la recherche archéologique, visible à travers la multiplication des travaux universitaires (conférences, colloques, tables rondes, publications, etc.), le recrutement d'un maître de conférences en archéologie précolombienne à l'Université des Antilles et de la Guyane, et le développement de l'archéologie préventive. La conséquence a été une relecture de l'histoire amérindienne des îles, en rupture avec les cadres interprétatifs

-

² Voir notamment les pages consacrées par Jacques Dumont à l'évènement dans *L'amère patrie : Histoire des Antilles françaises au XX^e siècle*, Paris, Fayard, 2010.

³ Toute la première moitié du XXe siècle est marquée par la volonté des populations des Antilles Françaises de quitter le statut de colonie et d'obtenir une assimilation complète à l'ensemble national français par l'acquisition d'un statut équivalent à celui des départements métropolitains

⁴ Gratien Candace cité par Jacques Dumont, dans *Ibid*. p.75

⁵ La fin de ce mouvement est marquée par l'ouverture en 1984 en Guadeloupe du Musée Edgar Clerc spécifiquement consacré aux civilisations amérindiennes des Antilles.

⁶ Le mouvement de la négritude développé par A. Césaire, L. Sédar Senghor et L. Gontran Damas est un courant littéraire et politique. Basé pour reprendre les termes d'A. Césaire sur : « Le rejet de l'assimilation culturelle ; le rejet d'une certaine image du Noir paisible, incapable de construire une civilisation », il a été définie par J.-P. Sartre comme « la négation de la négation de l'homme noir ». Ce mouvement va avoir un immense retentissement dans le tout le continent africain ainsi que dans les Amériques noires. Il s'est entre autres traduit dans les Antilles Française par une forte valorisation des éléments culturels d'origine africaine.

construits lors du mouvement de colonisation de l'archipel⁷. En parallèle, ont fleuri, au cours des dernières années, un nombre important de projets visant à la valorisation du patrimoine amérindien, initiés et portés tant par des institutions que par des acteurs privés. Pour les projets portés par des collectivités territoriales, on peut citer, pour la Guadeloupe, la révision complète du Musée Edgar Clerc et du Parc des Roches Gravées. Dans l'« île sœur », la Communauté des Communes du Nord de la Martinique développe, grâce à sa compétence dans le domaine du tourisme, un projet de parc amérindien autour du site archéologique de Vivé. De son côté, le conseil général a entrepris de transformer l'actuel Musée départemental d'Archéologie et de Préhistoire, à Fort-de-France, en Musée des Civilisations Amérindiennes des Petites Antilles (MUCAPA). Les réaménagements dont il va faire l'objet méritent qu'on s'y attarde.

Propriété du conseil général, ce musée a été fondé en 1971 sous l'appellation de Musée d'Archéologie, de Préhistoire, d'Histoire, d'Art et de Traditions populaires. Il n'a pris son nom actuel qu'en 1983, lorsqu'il est devenu le premier musée contrôlé⁸ de Martinique. Il reste aujourd'hui la principale institution muséale traitant des populations amérindiennes dans l'île et possède le label « Musée de France ». Sa fondation doit beaucoup à la personnalité de son premier conservateur, Mario Mattioni, qui fut l'un des pionniers de la recherche archéologique sur le peuplement précolombien de l'île. Depuis 2004, il a entamé une mutation majeure, liée à une forte volonté politique du conseil général – qui se propose d'agrandir significativement sa surface (approximativement multipliée par quatre) – et à l'ambition scientifique de sa conservatrice, Cécile Celma. Celle-ci a en effet décidé de profiter de cette opportunité pour élargir ses collections et revoir entièrement le Programme Culturel et Scientifique (P.C.S.) du musée avec le soutien d'un comité scientifique constitué à cette occasion. La nouvelle appellation du musée (qui devrait être prochainement effective), loin d'être un simple affichage, est le reflet d'un changement profond de conception. Il s'agit de reprendre la notion de musée de civilisation développée, de façon novatrice, par le Musée de la Civilisation à Québec, depuis la fin des années 1980. L'objectif est « de placer "la personne humaine" au centre des préoccupations de la structure et non les objets »⁹. Ces derniers, tout importants qu'ils soient, n'y prennent place qu'en raison de leur signification et de leur utilisation, et non forcément pour leur simple esthétisme ou leur qualité « artistique ». Ils doivent avant tout être utilisés comme des témoins de l'activité humaine. Ils doivent donc être replacés dans leur contexte et présentés de façon aussi vivante que possible. C'est ce à quoi s'est attaché le comité scientifique du MUCAPA lors de la définition et de la rédaction du nouveau P.C.S., en tentant de dégager les dynamiques sociétales propres aux civilisations amérindiennes des Petites Antilles à travers une approche pluridisciplinaire qui intègre données archéologiques, historiques, anthropologiques et environnementales. Enfin, le MUCAPA rompt le cadre géographique – la Martinique – de son prédécesseur avec l'objectif de la structure de référence pour les Petites Antilles, espace possédant une réelle valeur anthropologique. L'ensemble du dossier a bénéficié de la convergence de la forte volonté politique, déjà évoquée, et de l'important dynamisme qui caractérise la recherche depuis une quinzaine d'années. Il semble par ailleurs répondre à une demande grandissante de la population concernant le patrimoine amérindien. La refonte du Musée Départemental d'Archéologie et de Préhistoire en Musée des Civilisations Amérindiennes des Petites Antilles fait donc partie

-

⁷ Voir l'article de Benoît Bérard et de Gérard Lafleur dans ce même volume.

⁸ Les musées contrôlés sont une des trois catégories (après les musées nationaux et les musées classés) définies par l'ordonnance du 13 juillet 1945. Bien que n'en étant pas propriétaire et n'en nommant pas le conservateur, l'état en contrôlait l'activité au travers de la direction des Musées de France. Cette appellation a été remplacée aujourd'hui par le label « Musée de France ».

⁹ Jean-Yves Veillard, « Le musée de la Civilisation de Québec. Un monde en continuité et en devenir », *Terrain*, n° 20, 1993, p. 135-146.

d'un mouvement plus vaste qui voit entrer les cultures amérindiennes dans le patrimoine antillais.

Ces projets structurants, étroitement associés à des objectifs de développement local, sont d'ailleurs complétés par une constellation d'initiatives privées plus ou moins réussies : mini-expositions, reconstitutions, artisanat d'inspiration amérindienne, etc. L'héritage précolombien est aussi une source de réflexion importante pour la création artistique contemporaine. Ainsi, le patrimoine amérindien semble avoir acquis dans les sociétés martiniquaises et guadeloupéennes un statut tout à fait nouveau. Ce processus nous paraît être étroitement lié à l'évolution de la pensée identitaire dans les Antilles françaises. Nous l'avons vu, l'histoire amérindienne y a fait, depuis longtemps, l'objet d'une attention toute particulière. Cependant, ce pan du passé ne pouvait pleinement être intégré jusqu'à une période récente. En effet, pendant trois siècles, la question de l'identité culturelle des populations antillaises a été réglée par la diffusion à marche forcée d'un modèle unique européen dans le cadre de l'entreprise coloniale. Ensuite, à partir des années 1960, une des conséquences du mouvement de la négritude fut de provoquer un important retour de balancier. Les populations antillaises se sont alors fortement tournées vers l'Afrique et ont valorisé la part de leur patrimoine qui v était liée. Si la légitimité historique et sociale de ce changement radical de perspective ne pouvait être remise en cause, la réponse apportée à la question identitaire n'était que partielle et restait liée à la référence à un modèle extérieur, l'Afrique s'étant substituée à l'Europe. Ce n'est que depuis les années 1990 que se développe progressivement une nouvelle vision de la société. S'articulant autour de la notion de créolité¹⁰, elle essaye de rendre compte de la diversité des sources de la culture antillaise (Amérindiens inclus). Surtout, elle s'attache à souligner que la valeur de cette culture créole est bien supérieure à la simple somme de ses composantes. Elle insiste sur les dynamiques historiques et sociales propres à l'espace antillais, celles qui en ont fait un lieu producteur d'une culture originale. Ce mouvement permet non seulement de rapprocher la construction identitaire des réalités sociales quotidiennes, mais aussi de réintégrer les Antilles françaises dans l'espace géographique qui est le leur.

Le programme « *Kytangomingo Ema* » – « Le chemin de nos ancêtres » en Caraïbe insulaire/Kalinago – de l'association martiniquaise Karisko, est particulièrement exemplaire de ce point de vue. Ce projet scientifique, culturel et social a pour objectif la réouverture des anciennes routes amérindiennes de navigation interinsulaires. L'association a ainsi demandé à des Kali'na des Guyanes de construire pour elle deux répliques de *kanawa*, les pirogues monoxyles à fargues qui servaient aux Caraïbes des Petites Antilles, pour leurs déplacements au sein de l'archipel et vers la terre ferme. Il fallut ensuite redécouvrir les différentes techniques liées à l'utilisation de ces embarcations propulsées à la pagaie. Après quelques tâtonnements, un équipage de 27 personnes a été constitué, comprenant des étudiants européens et nord-américains, des Guadeloupéens, des Kalinago du *Carib territory* de la Dominique. En 2008, il a réussi à mener la *kanawa* « *Akayouman* »¹¹ de Martinique en Dominique, en 2009, de Martinique à Antigua, et en 2010, de Grenade à la Martinique. Se sont ainsi onze canaux¹² qui ont été franchis. Ce programme fut un incroyable succès scientifique, social et médiatique. En atteste, par exemple, la demande faite par la Ligue de

-

¹⁰ La notion de créolité a été développée par J. Bernabé, Patrick Chamoiseau et Raphaël Confiant (Bernabé Jean, Patrick Chamoiseau et Raphaël Confiant. *Eloge de la Créolité*. Paris, Gallimard, 1989), rebondissant sur le concept d'antillanité développé par E. Glissant. Il s'agit d'une approche non-essentialiste de l'identité antillaise insistant sur la prépondérance des dynamiques historique et sociale s'étant développées sur le sol antillais par opposition aux approche traditionnelles présentant les cultures créoles le fruit d'une simple accumulation d'apports extérieurs (européens, africains, asiatiques).

¹¹ L'esprit du grand-père serpent.

¹² Bras de mer séparant les îles des Antilles.

Football de Martinique à l'association Karisko de transporter en *kanawa* la sélection de Martinique, lors de sa présentation au public avant son départ pour la coupe de l'outre-mer 2010. Insistant sur la dynamique archipélique et effectuant une distinction claire entre patrimoine culturel et patrimoine génétique, le programme *Kytangomingo Ema* a permis à des Antillais – et cela quelle que soit leur couleur de peau – de dire pour la première fois... « nos ancêtres les Amérindiens » !

L'héritage amérindien est certes extrêmement faible du point de vue génétique dans les Antilles françaises. Cependant, sa valorisation importante et précoce a implicitement joué un rôle particulier dans l'expression d'une identité créole distincte de l'identité nationale française. Cette forte valorisation a sans doute été favorisée par le fait que pour sa plus grande part détachée du phénomène colonial, l'histoire amérindienne, en l'absence de descendants déclarés, n'était attachée à aucune mémoire douloureuse. Avant ces dernières décennies, la place faite à cet héritage ne pouvait être toutefois que limitée par une conception de l'identité antillaise centrée sur les apports européens puis africains. Aujourd'hui, avec le développement d'un discours centré sur les notions de créolité et d'antillanité, les sources de ce blocage sont en train de céder peu à peu. Nous assistons ainsi à la transformation de cet héritage amérindien en un des éléments reconnus du patrimoine antillais.